

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 23 mai 2013

Le jeudi 23 mai 2013, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de M. Jean-Claude FONT, Maire.

Présents :

Mesdames Marie-Thérèse BOITTIN Nicole LEGENDRE, Chantal LELIEVRE, Anne MINETTE, Josette PICHOT, Messieurs Jean-Claude FONT, Régis DERENNE, Daniel GERAULT, Hervé GOUGEON, Loïc JORRE, Régis LESAULNIER, Bernard PLANCHARD.

Absents : Arnaud LEVEIL.

Secrétaire de séance : Nicole LEGENDRE.

Ordre du jour :

I. APPROBATION DU CR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AVRIL 2013

II. PROJETS EN COURS

III. RAPPORT ANNUEL 2012 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE L'ASSAINISSEMENT

COLLECTIF

IV. CHEMINS RURAUX LIES A LA RN 162.

V. QUESTIONS DIVERSES



I. APPROBATION DU CR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AVRIL 2013

II. PROJETS EN COURS

➤ **PLAINE DE JEUX**

- Les travaux suivent le planning malgré le temps capricieux.
- La pose des enrobés est prévue demain, vendredi.
- Multisport et terrain de tennis : la semaine prochaine.

➤ **SALON DE COIFFURE**

Les travaux ont commencé. La charpente et la couverture sont terminées.

➤ **CLOCHER**

- Le clocher est remis d'aplomb (il y avait 45 cm d'écart !)
- Charpente et couverture en cours.
- Les dons sont possibles durant toute la période des travaux.

➤ AMENAGEMENT DU BOURG ENTREE SUD

- Discussion en cours avec le Conseil Général pour partager le coût des travaux.
- Besoin d'acquisition d'une bande de terrain de 150 m de long sur 2,50 m de large du côté de la chapelle afin de pouvoir faire une noue. Mme DERENNE sera contactée à cette fin.
- Les travaux devraient démarrer dans le courant de l'été.

➤ ECOLE

- Informatique: 2 unités centrales et 1 ordinateur portable ont été commandés et arrivent demain.
- Marquage de la cour (en résine) : la commande a été effectuée auprès de la Société Kangourou Ouest pour un montant de 2 115 €.
- Litige sur la salle de motricité: le changement de plaques doit être effectué pendant les vacances d'été. Réunion avec Messieurs LEBRANCHU et SOURTY le 5 juin.
- Le conseil d'école aura lieu le 27 mai 2013.
- Madame Catherine DESTOOP, Directrice, a obtenu sa mutation pour l'école Louise Michel ; Madame Emmanuelle MANCEAU la remplacera au poste de directrice.

III. RAPPORT ANNUEL 2012 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Bilan des Consommations en Eau potable :

- **Roseaux** : 112 Foyers concernés ⇒ Consommation : 8 093 m³
- **Lagune** : 222 Foyers concernés ⇒ Consommation : 16 042 m³

Bilan des réseaux d'assainissement collectifs :

Le nombre de foyers concerné par le raccordement au réseau d'assainissement collectif s'élève à 334.

↳ 319 forfaits assainissement facturés

⇒ Consommation : 24 135 m³ facturés ce qui représente 346 factures réalisées.

Bilan des réseaux d'assainissement non collectifs :

↳ 208 Foyers concernés ⇒ Consommation : 30 701 m³

LE PRIX DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT :

Le prix du service comprend :

→ Une partie pour l'abonnement annuel au raccordement au réseau d'assainissement collectif

→ Une autre partie proportionnelle à la consommation d'eau potable. Les compteurs sont relevés annuellement.

Les consommations sont payables au vu du relevé.

Chaque année, l'assemblée délibérante vote les tarifs. Ceux-ci découlent des charges du service et sont calculés sur la base de statistiques relatives à l'évolution de l'assiette de facturation.

Concernant le raccordement au réseau d'assainissement collectif, la commune de Commer par délibération du 9 juillet 2012 a décidé d'instaurer la Participation au raccordement d'Assainissement Collectif (P.A.C) et de fixer le montant de celle-ci à 500 € H.T.

EVOLUTION DES TARIFS ANNUELS :

Le taux de TVA est 5,5 %. Le montant de la redevance pollution au 1^{er} janvier 2013 applicable sur les consommations de l'année 2012 est de 0.19 € H.T /m³ soit 0.20 € T.T.C/m³ d'eau.

Modalité d'évolution et de révision des tarifs : besoin du service.

| Désignation | 2010 | 2011 | 2012 | Variation |
|-------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-----------|
| <i>0 à 150 m3</i> | 0,70 € HT 0,74 € TTC | 0,70 € HT 0,74 € TTC | 0,75 € HT 0,79 € TTC | + 7 % |

| Désignation | 2010 | 2011 | 2012 | Variation |
|-------------------|------------------------|------------------------|------------------------|-----------|
| <i>abonnement</i> | 27 € HT 28,49 € TTC | 27 € HT 28,49 € TTC | 28 € HT 29,54 € TTC | + 3.70 % |

Les délibérations fixant les différents tarifs pour l'exercice 2012 sont les suivantes :

- ◆ Délibération du 06/10/2011 fixant le tarif de l'abonnement annuel l'assainissement collectif.
- ◆ Délibération du 25/10/2012 fixant le tarif du m3 traité de l'assainissement collectif.

LES RECETTES D'EXPLOITATION :

La recette d'exploitation de la collectivité résultant du prix de l'assainissement s'élève à **26 949,25 € H.T**
(+redevance pollution : 4 733,47 € H.T)

ETAT DE LA DETTE :

L'état de la dette (travaux unité de traitement lits plantés de roseaux) fait apparaître les valeurs suivantes :

- 1^{er} janvier 2012: **159 694,80 €**
- 31 décembre 2012 : **154 897,46 €**
- annuité : **12 645,68 €** (capital : **4 566,13 €** / intérêt : **8 079,55 €**)

MONTANT DES AMORTISSEMENTS REALISES PAR LA COLLECTIVITE :

Les amortissements pratiqués en 2012 se présentent ainsi :

Amortissement des immeubles : 332,33 €
Amortissement des réseaux : 13 093,35 €

TRAVAUX REALISES PAR LA COLLECTIVITE :

Rue de la Chapelle et Rue de Bretagne :

- Curage réseaux, inspection vidéo + tests fumigènes 2 007,91 € H.T
- Réalisation de la mise à jour de l'étude de zonage d'assainissement 1 050,00 € H.T

IV. CHEMINS RURAUX LIES A LA RN 162.

Le planning prévisionnel de réalisation des travaux connexes est le suivant:

➤ **Mai-juin 2013:**

- délibération de l'ensemble des communes sur l'acceptation de la maîtrise d'ouvrage (reste la Bazoge-Montpinçon et Mayenne), et sur l'adhésion au groupement de commande.
- Signature par l'ensemble des communes de la convention constitutive du groupement de commande ;
- Signature de la convention financière entre l'Etat et la commune de Commer (modalité: 50 % à la signature de la convention, 40 % lors de l'OS de démarrage des travaux recalculés en fonction des résultats des appels d'offres et le solde à la réception des travaux)
- Le Maire de Commer se charge de fédérer les collectivités sur ces sujets.

- Rédaction du dossier de consultation pour le maître d'œuvre: La mairie de Commer rédigera les pièces administratives, le cahier des clauses techniques sera rédigé par la DDT 53. Afin de profiter de l'effet de masse les mairies de Commer et Moulay intégreront des travaux communaux dans cet appel d'offres. Pour la partie travaux, les montants relatifs aux travaux connexes et les montants relatifs aux travaux communaux devront être identifiés. La DREAL ne prendra en charge financièrement que les travaux directement liés à l'aménagement foncier.

- L'objectif est une publication de l'appel d'offre fin juin 2013.

➤ **Juillet – août 2013:**

- Appel d'offres de maîtrise d'œuvre

➤ **Septembre 2013:**

- Analyse des offres (avec l'appui technique de la DDT 53)
- Notification du marché

➤ **Octobre – novembre 2013:**

- Etude projet et rédaction des DCE travaux

➤ **Décembre 2013:**

- Appel d'offre travaux

➤ **Janvier 2014-avril 2014:**

- Réalisation des travaux connexes

Un lot pour les travaux de la commune sera rajouté. Un tour des travaux a été effectué avec M. RAVE de la DDT pour finaliser la demande.

- Six Tonnes de point à temps
- Curage et arasement 10 kms
- La Patinerie (à voir avec le bureau Plaine Etude pour faire une proposition car l'eau pluviale n'a jamais été faite)
- Plate Corne (des pentes sont à inverser)
- Route de la déchetterie et patte d'oie à l'entrée.
- Le Mezeray (près du ruisseau)
- VC1 selon chiffrage

Délibération : Le conseil municipal autorise M. le maire à faire adhérer la commune au groupement de marché de Commer et à signer les conventions avec l'état.

V. QUESTIONS DIVERSES

➤ **Subvention 2013** aux associations sur présentation d'un bilan financier :

Association des Anciens combattants (année 2012 : 200 €) :

Délibération : le conseil municipal accorde le même montant pour l'année 2013.

➤ **Pour le Festival « Chez Papy », l'association demande une subvention de 1 500 € :**

Délibération : Le conseil municipal accorde 1 000 € et 500 € supplémentaire en cas de déficit.

➤ **Vitesse excessive entrée Nord**

Des mesures de vitesse ont été effectuées sur 7 jours. Nous sommes en attente des résultats et de l'analyse.

- **RN 162 : travaux d'enrobés sur le giratoire du Berry à Martigné.**
Les travaux d'enrobés seront réalisés sur 3 nuits courant juin. Il reste à avoir des précisions sur les dates. La déviation sera faite par :
 - Martigné-sur-Mayenne RD 12
 - La Bazouge des Alleux RD 12
 - Commer RD 24

- **Réclamation voirie** auprès de la société LOCHARD BEAUCE pour les rue des Jonquilles, du Muguet et des Tisserands. Un courrier a été envoyé à la société.

- **Abonnement téléphonique** : changement d'opérateur.

Après analyse des différents forfaits fixes, portables des agents, école, etc, le changement d'opérateur (LTI Telecom pour un contrat de 36 mois) permettra de réaliser une économie annuelle de 1 352,71 €.

- **Lancement procédure pour recouvrement** d'une dette de 3 950 € auprès du Cabinet Bodet-Steyaert.

- **Label régional des villes et villages fleuris**
Visite du jury le mardi 16 juillet à 11h30.
Nous allons avec Thomas créer des fiches explicatives pour notre démarche et sur les espaces qui ne seront pas réalisés en Juillet.

- La commune va concourir au meilleur **journal** communal et communication de la Mayenne.

- **Rythmes scolaires** : une réunion a eu lieu au niveau de la communauté de communes pour partager des idées. Un comité de pilotage, constitué d'élus, du directeur de centre de loisirs, d'enseignants, de parents, d'employés municipaux, sera constitué.

- **Ordures ménagères** : problème au Haut-Marboué ; les grandes poubelles ont été enlevées, il ne faut plus déposer les ordures à cet endroit mais les emmener au conteneur semi-enterré le plus proche.

Il est 22h20, la séance est levée.

Vu
Le Maire,
Jean-Claude FONT

Vu,
Le secrétaire de séance,
Nicole LEGENDRE